



Handicapée aux USA, elle veut divorcer

Par **unechancepoursolange**, le **09/09/2016** à **14:49**

Bonjour,

Je m'occupe de ma soeur qui vit aux USA (New-Jersey) et qui suite à un accident cérébral se retrouve chez elle, sans soin de rééducation et avec un mari devenu tyrannique. Elle souhaite donc rentrer en France définitivement pour y être soignée et divorcer de son mari qui pour des raisons financières ne veut entendre parler de rien.

Dans la pratique tout est extrêmement compliqué : son courrier est systématiquement ouvert, elle n'a aucun ami sur place, handicapée physiquement, elle ne peut rien faire étant à la totale merci de son mari et de ses décisions.

Que pouvons-nous faire, qui contacter ?

Merci infiniment de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **09/09/2016** à **14:53**

Bonjour,

vous prenez un billet d'avion, vous la récupérez et vous la ramenez en France ? Au nez et à la barbe de son tyran ! Elle est majeure et a donc le droit d'aller où bon lui semble ! sans son consentement à lui. Non ?

Par **unechancepoursolange**, le **09/09/2016** à **15:00**

La situation est doublement compliquée : passeport périmé, handicaps nécessitant un transport sur ligne régulière mais accompagné par un professionnel de santé, style Europe assistance. Coût en fonction donc, il n'accepte pas. Il préfère dans ce cas là "qu'elle reste aux USA" où elle n'a aucun soin. A 48 ans, elle végète et rien ne changera en mieux forcément.